L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 AVRIL 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI 30 AVRIL 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear au bureau de prêts, coin des rues Conti et Bourbon, gages forfaits, montres, diamants, bijouterie, etc.

Par S. Guinault à Algier, à six lieues au dessous du dépôt du chemin de fer de Morgan, une vache rte.

Par A. Marks, Levy & Co., à leur salle d'encan, Nos 29 et 33 rue des Magasins,—continuation de la grande vente de liquidation, à un crédit libéral.

Réciprocité Commerciale entre les Etats-Unis et la France.

Assemblée à la Bourse au Coton.

Réception et discours de M. Léon Chotteau.

Résolutions.

En réponse à la convocation insérée dans les journaux, une nombreuse assemblée s'est réunie hier soir dans le local de la Bourse au Coton. Elle comprenait des membres de la Chambre de Commerce, de la Bourse au Coton, de la Chambre syndicale consultative du commerce français, des négociants et des commerçants appartenant à toutes les branches d'affaires.

L'affluence était considérable et témoignait du vif intérêt que l'objet de la mission de M. Léon Chotteau a excité dans notre communauté commerciale et du désir qu'éprouve la population de cette grande ville de voir développer par un traité de commerce les relations qui la rattachent déjà à l'ancienne métropole de la Louisiane.

A sept heures et demie, la réunion a été appelée à l'ordre par M. Perry Nugent, président de la Bourse au Coton, qui a invité à prendre la présidence de l'assemblée le général Cyrus Bussey, président de la Chambre de Commerce.

Parmi les assistants nous avons remarqué le consul de France, M. du Courthial et le chancelier du Consulat, M. Bellaguet, M. le comte Greppi, consul d'Italie, M. Victor Maignan, président de la Chambre syndicale de commerce français, M. Black, ancien président de la Bourse au coton et un grand nombre de notabilités du commerce, de la finance et de l'industrie.

Le général Cyrus Bussey, en prenant place au fauteuil, a expliqué dans une allocution éloquente l'objet de la réunion.

Après avoir exposé la mission de M. Chotteau, déjà connue des lecteurs de l'ABEILLE par la circulaire du comité français dont il est délégué, circulaire publiée dans notre numéro du 2 mars, et par les discours déjà prononcés par Mr Chotteau à New-York, à Boston, à Philadelphie, à Washington, à Baltimore que nous avons reproduits, le président a souhaité au délégué français la plus cordiale bienvenue dans la ville de la Nouvelle-Orléans, que son origine, ses traditions et ses relations continues lient d'une façon si intime à la France. Le passage du discours de M. Bussey a été accueilli par des applaudissements prolongés.

Le président a dit ensuite que les relations de notre port avec la France avaient été retardées et entravées par l'absence d'un traité de commerce avec ce pays, que l'absence d'un pareil traité était un fait humiliant et que si un traité conventionnelle était conclu, notre port devrait être relié à ceux de la France par un service hebdomadaire à vapeur qui suffirait à peine aux échanges.

Il a ajouté qu'il était temps que les tarifs de douane ne fussent plus livrés à la merci des politiciens, qu'il fallait que les hommes d'affaires entreprissent de régler leurs rapports commerciaux, et que c'était précisément ce que proposait le comité qui a envoyé M. Chotteau aux Etats-Unis.

Le président de la Chambre de Commerce a terminé son discours, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une analyse imparfaite, en présentant à l'assemblée M. Léon Chotteau qui a été accueilli par des applaudissements chaleureux. Le délégué français a prononcé alors le discours suivant en anglais:

M. le Président,

Messieurs,

Depuis que je suis en Amérique, j'ai parfois eu cet entretien avec des hommes éminents de votre pays:

Moi.—Aucun traité de commerce n'existe entre la France et les Etats-Unis.

Eux.—En vérité!

Moi.—C'est ainsi.

Eux.—On va se hâter, n'est-ce pas, d'en faire un.

Moi.—Je l'espère.

La situation anormale créée par le tarif général français, et le tarif général américain, a ému le comité de Paris qui m'envoie vers vous.

Comment doster les deux grandes républiques d'un tarif conventionnel?

Si M. Menier, député de Seine-et-Marne, avait tiré M. Waddington, ministre des affaires étrangères, par la manche de son habit, et lui avait dit:

—Pardon, excellence, ne pensez-vous pas qu'un traité de commerce serait utile entre la France et l'Amérique!

Le ministre aurait répondu:

—Je ferai étudier la question.

Si le sénateur Eustis, de la Louisiane, avait poussé le coude de M. Evarts, secrétaire d'Etat, et avait objecté politiquement, au membre du cabinet du président Hayes:

—Les exportateurs américains et français réclament un acte international qui les mette à l'abri des surprises et des méprises.

M. Evarts, lui aussi, eût promis une étude sérieuse du sujet.

Et les successeurs des ministres actuels se seraient multipliés comme les feuilles, que chasse un vent d'automne. Puis, MM. Eustis et Menier auraient imité la sœur Anne, qui n'aperçoit toujours et ne voyait rien venir.

Nous avons voulu, à Paris, procéder autrement. Aujourd'hui, un gouvernement ressemble au bloc de granit qu'un seul homme ne peut ébranler et que plusieurs hommes soulèvent. C'est le concours simultané des efforts que nous provoquons. Notre plan est simple. Un comité national existe en France. Un autre comité national, grâce à vous, se constituera aux Etats-Unis, et enverra une délégation à Paris. Pendant l'Exposition s'ouvrira un congrès franco-américain dont les désirs et les vœux seront communiqués aux pouvoirs établis.

Ce que vont décider les délégués d'Amérique et de France formera le jugement de l'opinion publique; et, comme cette opinion la reine le levier qui donne l'impulsion à Washington et à Versailles, on peut dire d'avance l'époque où le traité attendu sera signé et rendu exécutoire.

J'ai obtenu le concours de New York, de Boston, de Washington, de Baltimore et de Philadelphie. J'ose espérer que la Nouvelle-Orléans ne refusera pas d'entrer dans le mouvement.

Un comité national américain sans la Louisiane serait un bouquet sans roses et un printemps sans soleil.

Vous contribuerez au succès de ma cause. Tout ici m'a donné l'assurance, et l'attention bienveillante que vous me prêtez, et les marques de sympathie que je rencontre à chaque pas.

Lorsque, par vos soins, et les soins de vos concitoyens du Nord, de l'Est et de l'Ouest, un traité aura concilié les intérêts des deux peuples, vous tiendrez à ce que jamais un tiers mal intentionné ne vienne troubler l'harmonie établie.

Deux hommes mettent en commun leur intelligence et leurs capitaux. Ils construisent une usine. Si un voisin fait dérailler le chemin de fer qui transporte les produits au marché, la justice fourre l'usine en prison.

Pourquoi, lorsque deux peuples se sont entendus pour imprimer à leur production respective un élan durable, une nation peut-elle s'embusquer derrière des batteries de canon et bouleverser le monde industriel? On pend l'assassin. Pourquoi ne punit-on pas la nation qui déclare la guerre? Est-ce que le crime cesse d'être le crime en passant de l'individu à l'Etat?

La paix est la condition du travail. Or, les traités de commerce favorisent et encouragent le travail.

Les conventions de ce genre mettront fin aux conflits internationaux lorsque les producteurs auront banni les préventions qui les divisent encore.

Le droit international, qui préviendra la guerre de peuple à peuple, sera enseigné par les expositions universelles.

Venez à Paris comme membres du congrès franco-américain, et apportez votre pierre à l'édifice de l'avenir.

Après le discours qui a été très applaudi, M. John B. Lafitte a fait la motion de nommer un comité pour préparer des résolutions. La motion ayant été adoptée, le président a désigné comme membres de ce comité MM. J. B. Lafitte, A. Schreiber, S. C. Buck, Wm. M. Burwell et F. Limet.

M. Léon Chotteau, sur invitation, a alors prononcé en français un discours dans lequel il a relaté l'accueil favorable qu'il avait déjà reçu dans les grandes villes de l'Est, et les raisons qu'il avait d'espérer un succès complet dans sa mission. Il est déjà assuré de l'appui, non seulement des chambres de commerce avec lesquelles il a conféré, mais encore d'un noyau important de membres du Congrès.

Il faut, a-t-il dit, agir et agir vite. La décision que prendra le commerce de la Nouvelle-Orléans peut avoir une influence décisive sur le mouvement. Une convention de délégués se réunira vers la fin de mai à Washington; chaque place pourra s'y faire représenter. Dans une dizaine de jours, un projet de réponse à l'invitation du comité français sera adressé à toutes les chambres de commerce et soumis à leur approbation.

M. Chotteau a donné quelques explications pratiques sur la manière de procéder.

Le commerce américain est invité à envoyer à Paris pendant l'Exposition, des délégués à un Congrès franco-américain, qui discutera les bases d'un tarif conventionnel et d'un traité de réciprocité.

Le comité de Paris est prêt à conférer avec ces délégués dès qu'ils arriveront; il n'impose aucune condition, ni aucune limitation. C'est aux grandes villes commerciales à s'entendre soit par correspondance, soit au moyen de la convention qui se réunira à Washington, pour fixer le nombre des délégués et former le comité national américain.

M. Chotteau a terminé son improvisation en remerciant l'assemblée du bienveillant accueil qui lui avait été fait et de l'attention avec laquelle ses explications avaient été écoutées.

M. John B. Lafitte, au nom du comité, a donné lecture des résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité, après quoi l'assemblée s'est ajournée.

RESOLUTIONS.

Le comité nommé pour soumettre des résolutions à cette assemblée, a l'honneur de présenter le rapport suivant:

Votre comité ne croit pas nécessaire d'entrer dans une discussion détaillée pour prouver que l'adoption d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis ne peut manquer d'être d'un grand avantage pour les deux pays, en favorisant un échange plus libre de leurs produits respectifs, manufactures et agricoles. Il convient, cependant, d'ajouter que notre *Etat* se *Pour* section ont un intérêt spécial dans toute mesure qui tend à disparaître les entraves hostiles au commerce entre les deux pays.

Sans entrer dans une explication détaillée qui nécessiterait de trop longs développements, votre comité appelle spécialement votre attention sur l'importance de la réduction des droits sur les qualités inférieures de vins étrangers de France, dont l'usage dans notre climat est non seulement hygiénique mais encore est utile à la cause de la tempérance en diminuant l'usage des spiritueux.

Afin donc de donner toute l'assistance en notre pouvoir au mouvement inauguré à Paris, nous recommandons l'adoption des résolutions suivantes:

Résolu qu'il sera nommé un comité de trente membres qui sera désigné sous le nom de "Comité permanent du commerce franco-américain," lequel comité sera autorisé à correspondre et à conférer avec le "Comité français de Paris," à nommer des délégués à la Convention qui sera tenue à Washington et à adopter telles autres mesures qu'il jugera nécessaires dans le but de favoriser l'adoption d'un traité de commerce entre la France et les Etats-Unis.

Résolu que les Présidents de la "Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans", de la "Chambre de Commerce" et de la "Chambre syndicale consultative du commerce français à la Nouvelle-Orléans," sont requis de nommer dix membres chacun du comité permanent.

Résolu que les susdits présidents sont aussi requis de désigner d'un commun accord cinq délégués pour assister au Congrès franco-américain qui se réunira à Paris.

Résolu que cette assemblée offre ses remerciements à M. Léon Chotteau pour l'habileté avec laquelle il a rempli sa mission comme délégué du comité français.

Signé: JOHN B. LAFITTE, A. SCHREIBER, WM. M. BURWELL, S. H. BUCK, F. LIMET.

LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN.—Ces jours derniers a eu lieu à Baltimore une réunion spéciale de la chambre de commerce pour entendre le rapport du comité devant lequel M. Léon Chotteau a récemment exposé l'objet de sa mission en Amérique. Ce rapport est ainsi conçu:

"Le comité du commerce à qui a été déféré l'appel d'un comité de notables de France au vue de l'extension des relations commerciales entre ce pays et les Etats-Unis au moyen d'un traité de réciprocité, a l'honneur de rapporter:

Que ce comité a eu le plaisir d'une entrevue avec M. Léon Chotteau, représentant du comité français ci-dessus mentionné, et, reconnaissant l'importance d'un traité de commerce qui serait à l'avantage mutuel des deux pays, il recommande, conformément aux suggestions de M. Chotteau, le passage de la résolution suivante:

Résolu: Que le président de cette chambre est autorisé à nommer un comité de cinq membres pour coopérer avec de semblables comités nommés par d'autres chambres de commerce des Etats-Unis, à des mesures tendant à obtenir un traité de réciprocité entre la France et les Etats-Unis.

Signé: Robert A. Fisher, W. H. Perot, W. W. Spence, G. A. Von Lingen, Jas. Carey Coale.

☞ Chapeaux brésiliens, Henri IV et autres, blancs, noirs et marrons, à $1 50, $2, $2 50 et $3, au Robt. E. Lee, coin des rues Canal et Bourbon.

☞ Venez tous au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine; les plus belles chaussures de la ville s'y trouvent.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le Club dramatique louisianais a donné dimanche, à l'Opéra, une belle représentation au bénéfice de la Batterie C, capitaine Guibet, du 1er régiment d'Artillerie légère de la Louisiane.

Le Mal des autres a eu pour principaux interprètes Mme Yezian, Mme Julie Rossi, Mlle Eve l'abbatesse, que le public a revues avec plaisir et auxquelles il a fait un chaleureux accueil, et MM. de Barjac, N. Bienvenu et Wm. P. Ménard. La pièce n'a pas justifié ce qu'en en avait dit bien que l'idée ne soit pas mauvaise, mais l'exécution a fait défaut. Le *Gendre de Paris*, personnalité par Mlle Augustine B. a terminé agréablement la soirée; Mme Yezian, Mmes Henriette M. et Julie Rossi et MM. Llambias, de l'Etang et Gerber remplissent les autres rôles principaux.

☞ Ceux qui cherchent des coiffures élégantes pour *Pâtes* les trouveront au magasin du Robt. E. Lee, coin Bourbon et Canal.

LES CAUSES DE LA MORT DE MADAME CAMBON.—Nous avions eu raison de mettre en garde nos lecteurs contre les bruits mis en circulation dans la paroisse St-Jean-Baptiste et reproduits par le *Mirror* au sujet des ossements trouvés sur l'habitation de M. Cambon, récemment décédé. On avait émis la supposition que ces ossements pouvaient être ceux de la première femme de M. Cambon qui avait disparu il y avait près de deux ans et qui, d'après la croyance générale, se serait jetée au fleuve dans un accès d'aliénation mentale. Nous disions qu'une enquête était nécessaire dans l'intérêt de la mémoire du défunt. L'enquête a eu lieu et l'extrait suivant du rapport du grand juri de la paroisse St-Jean-Baptiste enfait connaître le résultat:

"Considérant qu'il était du devoir du grand jury de faire une enquête sur la cause de la mort de Mme Cambon de cette paroisse, en raison des rumeurs extraordinaires publiées dans le *St-Charles Mirror* et autres journaux, et de la gravité des dites rumeurs, nous avons trouvé après avoir entendu les témoins résidant sur l'habitation du défunt M. Cambon et dans le voisinage, qu'il n'y a aucun fondement aux dites rumeurs et que les bruits sur la manière dont Mme Cambon a trouvé la mort ne sont dus qu'à l'invention d'imaginations trop fertiles.

"L. D. MARTIN, Président.
"HENRY L. DUFFEL, Juge."

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier* de Houma, du 27 avril:

Les récoltes s'annoncent avec la plus belle apparence, et cependant les habitants demandent un peu de pluie.

Nous avons reçu une betterave du poids de dix livres.

Au nombre des nouveaux résidents de notre paroisse, nous voyons avec plaisir deux Français, dont l'un est marié et a résidé quelque temps au Canada. A juger d'eux au premier abord, nous croyons que ce sont des hommes courageux et énergiques. A leur arrivée ici, ils ont trouvé de suite du travail pour la corporation, à raison d'une piastre par jour. Nous savons aussi qu'ils viennent de faire l'acquisition d'une petite propriété et cela avec un peu d'argent cash, chose pour laquel nous les félicitons. Notre paroisse a grandement de la place et du travail pour un millier de familles semblables. Il y a des terres ici excellentes et à très bon marché, et du travail pour celui qui veut s'en procurer.

Courrier du Tèche du 27 avril:

—Nous avons en l'extrême satisfaction de constater que notre jury de police était sagement inspiré. Il a écarté, presque sans difficulté, la question de la fermeture des établissements publics le dimanche. Bravo! Nous devons libéraux et progressifs.

—Les laboureurs chantent et travaillent dans les enclos, au milieu d'une atmosphère vraiment printanière que nous devons aux rafraîchissantes averses qui nous ont arrosés presque tous les jours.

Chantons et travaillons! c'est la devise du labeur.

Le Pionnier de l'Assomption, du 27 avril:

A part un orage, qui a éclaté mardi dernier, le temps n'est maintenu au beau toute la semaine. Le mais et la canne continuent à pousser à vue d'œil.

—Marié mardi, 23 mars, par le Rév. P. Viollier, à l'église St-Napoléon, M. Alex. S. Landry à Mlle Héloïse R. L. Carver. Le nouveau marié est fils de notre vieil ami le capitaine Dorcini Landry, de l'Ascension, et sa jeune épouse est la fille aînée de notre brave collaborateur au *Pionnier*, H. H. Carver. Nous souhaitons au nouveau couple de nombreuses années de prospérité.

Le *Pélican* du 27 avril annonce que la récolte de miel sera magnifique dans la paroisse Pointe Coupée, et que le produit est de première qualité.

M. O. O. Provosty, qui s'était blessé en tombant de voiture, est maintenant en bonne santé.

MM. Charles Partange, A. L. Maloudeau et le Rév. Père Gutton sont partis pour l'exposition de Paris.

Le *Sugar Planter* d'Ouest Bâton-Rouge, du 27 avril, parle d'une pluie abondante qui a fait beaucoup de bien aux jardins le mardi précédent.

L'eau s'est retirée de la voie du chemin de fer de Grosse-Tête. Les dégâts sont insignifiants.

Le chemin qui mène d'Ouest Bâton-Rouge à Iberville est aujourd'hui en bon état.

La saison a été propice et les récoltes s'annoncent bien. Le plant de canne ayant beaucoup souffert depuis la dernière roulaison, les planteurs devront compter principalement sur les souches.

Notre confrère se plaint des piqûres des gros moustiques; elles troublent évidemment ses méditations et l'empêchent de voir clair dans la question d'Orient.

Le *Weekly Observer*, de la paroisse Plaquemines, du 27 avril, nous apprend qu'une fille de M. Pierre Cauvin, de Burras, a été mordue par un chien enragé et qu'il a fallu l'étouffer pour protéger le reste de la famille. Le même jour, un autre enfant a été mordu par un serpent à sonnettes; on ignorait ses dernières dates, le résultat de la morsure.

Il est tombé de la grêle, pendant dix minutes, le 23, à quatre heures et demie de l'après-midi, à la Pointe à la Hache. Un homme qui travaillait dans un champ de riz a dit qu'il avait cru entendre tuer par les grêlons.

Le juge de la cour de district siégera de nouveau, le 7 mai, à la Pointe à la Hache.

L'*Observer* demande l'établissement de moulins à vent dans ces environs. Il regrette qu'il n'y en ait qu'un seul dans la paroisse.

Le jury de police se réunira, le 1er mai, au Court House.

☞ Grande réduction de prix.—Chaussures à tous prix au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants, se trouve au magasin du Robt. E. Lee.

TARIF DES CHEMINS DE FER.—L'agent du chemin de fer de l'Erie ayant reçu de Cincinnati une dépêche lui annonçant que de cette dernière ville à New-York le prix du voyage par chemin de fer était de $10, et de $9 50 jusqu'à Cincinnati, le Col. Wallington, agent général à la Nlle.-Orléans, a demandé des renseignements et a reçu à son tour la dépêche suivante:

Cincinnati, 28 avril 1878.—Les prix ont été rétablis sur toutes les lignes au taux ordinaire du tarif.

W. L. O'BRIEN,
Agent-général pour les passagers et les billets.

CHARBON A BON MARCHÉ.—Nous appelons l'attention des planteurs sur les annonce que MM. W. G. Coyle & Co., 35 Carondelet, coin Gravier, publient aujourd'hui dans l'*Abeille*. Ils attendent incessamment plusieurs chalands de charbon de Pittsburg qu'ils vendront aux planteurs *sur prix plus réduits* du marché. Le charbon sera débarqué sur les habitations même, le long de la côte.

—Une boutade du *Herald*:

La résolution de la chambre des représentants de siéger une heure de plus chaque jour est une assez mauvaise nouvelle. Plus ses séances sont courtes mieux cela vaut pour le pays.

—Le 11 avril est mort à Paris le prince Lucien Murat, dernier fils de l'ancien roi des Deux-Siciles. Il était né à Milan le 16 mai 1803.

En 1848, il fut élu représentant du peuple, et en 1849 nommé ministre plénipotentiaire de France à Turin. L'Empereur le créa sénateur en 1852. Il était alors président des loges maçonniques de France.

—Un vieux soldat de cavalerie, ahuri par quelques petits verres d'eau-de-vie, essaie vainement de remonter sur son cheval. A chaque effort, il appelle un nouveau saint du calendrier:

—Saint Paul, viens à moi! saint Pierre, aide-moi! saint Michel, lève-moi!

Enfin, d'un suprême élan, il s'élève et il retombe de l'autre côté.

—Decemment donc, cria-t-il en se relevant, pas trop à la fois!

LES CAUSES DE LA MORT DE MADAME CAMBON.—Nous avions eu raison de mettre en garde nos lecteurs contre les bruits mis en circulation dans la paroisse St-Jean-Baptiste et reproduits par le *Mirror* au sujet des ossements trouvés sur l'habitation de M. Cambon, récemment décédé. On avait émis la supposition que ces ossements pouvaient être ceux de la première femme de M. Cambon qui avait disparu il y avait près de deux ans et qui, d'après la croyance générale, se serait jetée au fleuve dans un accès d'aliénation mentale. Nous disions qu'une enquête était nécessaire dans l'intérêt de la mémoire du défunt. L'enquête a eu lieu et l'extrait suivant du rapport du grand juri de la paroisse St-Jean-Baptiste en fait connaître le résultat:

"Considérant qu'il était du devoir du grand jury de faire une enquête sur la cause de la mort de Mme Cambon de cette paroisse, en raison des rumeurs extraordinaires publiées dans le *St-Charles Mirror* et autres journaux, et de la gravité des dites rumeurs, nous avons trouvé après avoir entendu les témoins résidant sur l'habitation du défunt M. Cambon et dans le voisinage, qu'il n'y a aucun fondement aux dites rumeurs et que les bruits sur la manière dont Mme Cambon a trouvé la mort ne sont dus qu'à l'invention d'imaginations trop fertiles.

"L. D. MARTIN, Président.
"HENRY L. DUFFEL, Juge."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.—On nous annonce pour aujourd'hui: Vent du nord-est et du sud-est, temps plus chaud et couvert, baisse barométrique.

Température, 29 avril 1878.
Tormomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	68	20
Midi	78	26
3 P. M.	80	27
6 P. M.	74	23

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels. — Hôtel St.-Charles: Geo Milnes Vyse, écuyer; C A Weed, N Y; L A Yerke, U S N; L E Silva, N Y; J G Zeller et femme, Richmond, Ind; J Douglass, écuyer; Chas Stevens, Cincinnati; W C Cochran, do; E D Farrar, La; A Le Duc et femme, N O; J W Peniston, do; D B Backet, U S A; J P Dobbins, Nashville; Léon Chotteau, Paris, France; Geo E Raum, San Francisco; N Haight, St Louis; F H Prendergast, Texas; Henry Sterling, N Y; Jno B Marsh et femme, Ste Marie; A B Stell, do; A B Snell et femme, Iberville; C K David, Baton Rouge; Wm Garig, do; S G Laycock, do; F J Hoome, N Y.

CITY HOTEL.—Donald Allen, Va; W T Dickenson Dalsell, Shreveport; Geo G Dowzig, N Y; Wm Robeau, Shreveport; H Hasbonnes, W Scott, Chicago; H T Johnson, Brookhaven; J S Dickson et fils, Pecan Point, La; G B Dickson, do; M M Chase, Maine; H C Bossman, etr Texas; H A Brady, Baltimore; F C Denner et femme, Tenn; Fred W Farr et femme, Texas; G C Milner, femme et enfant, Alton; Thos Patterson, Texas; Mm Rice et ses 2 demoiselles, Galveston; Mlle Drake, do; Mr Martin, Lne; Bergondy La Pice, do; Mrs S Critchton, 3 enfants et 1 servante, do; Mme A Mc Fadden, do; S H Black, Alabama; Mme Ventress et demoiselles, Alabama; Thos Butler et dame, Rayon Sara; F Bradey, do; Mlle Chevala, do; Chas McVea, Clinton, La; E D Pitts, Chappell Hill; J J Corvart, Miss; W L Longstreet, St Louis; Geo W Dugas, Tenn; J C Smith, Miss; L J Rhymes, do; A B Gates, do; H L Walsh, Little Rock, Ark; Louis Miller, Fort Smith, Ark; James Alexander, Stonewall, Ashland; F Rosenbaum, Meridian, Miss; W G Shillaber, Boston; John H Thallot, Pine Bluff; C J Judson, St Louis; J M Foster, Shreveport; Mlle Kate Putnam, New York; Mme Ward Williams, do; C W Townsend, do; D K Newell, Thibodaux; Mme T W Preston, Columbus, Tenn; Mlle Moore, do.

Académie de Musique.—Hier soir, Miss Katie Putnam et sa troupe ont débuté dans le fameux drame intitulé "Old Curiosity Shop" avec un grand succès. Mardi, on donnera "Fanchon" et mercredi le "Grasshopper". Cette semaine est peut être la dernière de la saison pour l'Académie de Musique, nous en prévenons les amateurs de ce théâtre.

Fête aux Fair Grounds.—La fête de dimanche dernier aux Fair Grounds a inauguré brillamment la série de pique-niques que la compagnie de pompiers de St-Bernard No. 1 doit donner pendant le cours de l'été. Il y avait beaucoup de monde et l'on a fait une recette considérable.

La course de ponies a été gagnée par Mlle M., Tom Barlow Nenant le second.

La course au trot a été gagnée par Cloud Malahipp, Little Star venant après.

Grande course, Cannon et Jenny.

Course au trot entre chevaux attelés à des charrettes de bouchers, Rossynoir et Joe.

Course au trot entre des chevaux attelés à des voitures à tuyaux, Benachi du Pelican, et Munster de Chalmette.

Course au trot entre mulets attelés à des buggies, Queen et Puss.

Course au pas entre chevaux attelés à des charrettes de bouchers, Molly May, Billy.

Course à pied gagnée par W. T. Inhan de Chalmette sur M. Peters de St. Bernard No 1.

Course à pied entre tous les pompiers *hors fête*, Mart Peters Krummel et Jim Posey.

La partie de Base Ball entre les amateurs et les Columbias a été gagnée par le premier club à 18 contre 10.

Après les courses les danses ont commencé sur la plate-forme aux sons d'une musique entraînante.

Si les membres n'avaient rien épargné pour faire de leur fête un succès, ils en ont été récompensés amplement par le nombre de gens qui s'y sont associés en s'y rendant, ce qui est un signe encourageant pour les réunions futures.

Nous ne devons pas oublier le tirage: Le billet 11,74 a gagné le premier lot, le No 910 le second et le No 4741 le troisième.

Réception du général Johnston.—Hier matin sur les 10 heures moins ou quinze représentants de l'armée du Tennessee, parmi lesquels le col. Jas. Lingan, col. W. T. Vaudry et J. C. Goldthwaite se sont réunis dans le fameux salon F. de l'hôtel St-Charles, où ils ont fait une cordiale réception à leur ancien commandant le gnal. Joseph E. Johnston.

Après une conversation de quelques minutes le col. Lingan, comme vice-président de l'association locale de l'armée du Tennessee s'est levé et dans une allocution de circonstance a offert au général le certificat d'affiliation et la médaille d'or qui lui avait été votée par l'association. Le général Johnston était si touché qu'il a pu à peine prononcer quelques paroles de remerciement. La cérémonie faite, le comité s'en est allé, après avoir offert au général un verre de liqueur.

Le Big Suit.—Le procès de la ville contre la Banque du Sud, a été appelé hier devant un juri à la cinquième Cour. Monsieur Jules Aldigé a été nommé Foreman du juri, qui paraît bien composé. La Banque du Sud s'est empressée de déposer, les livres, Etats, lettres et autres documents que la ville avait demandés sur mandat d'amener. Les avocats de la ville ont l'ouverture dans l'administration des preuves. Il n'est passé rien d'incident notable. La ville, ayant allégué que le comité de finance n'avait autorisé la Banque à livrer les Bons au trésorier de l'Etat, en règlement de l'assessement pour la police métropolitaine, qu'autant qu'ils seraient acceptés au pair et ce, *encore, avec le consentement du Board de police*,—prétendait établir le fait de cette autorisation restrictive par la production en Cour, par la Banque, de la communication du comité de finance, à son adresse, et à cet effet, avait obtenu un ordre de Cour pour que la Banque déposât la pièce en question.

Autre obstacle n'a été interposé, seulement, le document produit par la Banque et qui est in extenso de la main du secrétaire du comité, par qui il est signé, est un ordre *péremptoire* et non *conditionnel* à la Banque de livrer les bons au pair au trésorier de l'Etat, sur son reçu à cet effet. Le désappointement de l'avocat adjoint, qui a passé vingt mois, au dire de la résolution qui semble avoir servi de base, a été remarqué et a fait voir qu'il comptait que cette pièce serait tout autre. La Cour a siégé jusqu'à quatre heures et s'est ajournée au soir, pour entendre d'autres preuves. L'affaire continuera aujourd'hui et selon toutes les apparences sera soumise et probablement décidée mercredi. Mais attendons et bornons-nous pour le moment à ces quelques lignes; il n'est pas prudent de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Clause testamentaire annulée.—Madame la marquise de Cîrcé, née Burthe, décédée il y a peu de temps à Paris, a laissé un testament, d'après lequel elle institue pour ses légataires universels, conjointement, les enfants de ses frères décédés, et à leur défaut, leurs descendants. Elle déclare en sus, qu'il sera nommé, aux héritiers mineurs, qui se trouveront sans père à l'ouverture de sa succession,—un *administrateur spécial*, sans lequel il ne sera point procédé au partage ou règlement de sa succession, laquelle s'élève en Louisiane, à $200,000 et au-delà, et en France, à $400,000 et au-delà.

La tutrice de certains mineurs, héritiers pour une part, ayant pris des procédures pour la distribution immédiate, entre les intéressés, d'une somme de près de $40,000, qui se trouve déposée en banque, l'opposition téméraire a nié sa capacité de représenter les enfants, alléguant qu'il fallait que la Cour leur nommât un *administrateur spécial*.

Le juge Tissot, par un jugement motivé, vient de décider que cette clause du testament doit être considérée comme non écrite.

Voir la suite à la 4ème page.

☞ Pour être bien coiffé vous et vos enfants, allez au Robt. E. Lee, chapellerie, au coin des rues Canal et Bourbon.

LA HAUSSE SUR L'ARGENT.

On lit dans le *Courrier de San Francisco*:

Jamais, depuis 1873, nous n'avions vu à San Francisco le cours de l'argent à un taux aussi élevé qu'aujourd'hui. L'escompte sur le change de la monnaie contre l'or était tombé samedi de 1 1/4 à 1 1/2 o/o. Il est probable que cet escompte diminuera encore par suite de la demande croissante par les Etats de l'Est où ce genre de monnaie commence à circuler plus librement, grâce à la nouvelle loi qui en règle l'émission, tout en opérant graduellement le rachat du papier monnaie.

Dès aujourd'hui, l'énorme excédant d'argent qui se trouvait accumulé en Californie semblait avoir entièrement disparu. Et, à moins que le congrès ne veuille modifier le présent système monétaire, on n'a guère à craindre une réaction sur le cours actuel du marché financier.

Quoi qu'il en soit, la baisse de l'escompte sur l'argent, pour peu qu'elle se maintienne, ne peut manquer de produire un effet salutaire sur les transactions commerciales. D'abord, on ne sera plus obligé, comme par le passé, de spécifier sur chaque contrat la différence de paiement en or ou en argent. Ensuite, les travailleurs, dont le salaire avait toujours été jusqu'ici payable en argent, n'auront plus ici à supporter une perte réelle par suite de l'escompte.

Quant à la hausse établie forcément sur le prix des marchandises au détail, il est évident qu'elle se maintiendra jusqu'au jour où la concurrence la fera disparaître. Que les petits commerçants comprendront facilement qu'ils peuvent vendre à meilleur marché du moment que la petite monnaie d'argent, qui forme la base de leurs recettes journalières, se trouve à peu près au pair avec l'or.

Il n'y aura guère que les agents de change qui auront à se plaindre de cette hausse sur l'argent, car évidemment leurs opérations dans ce genre d'affaires cesseront d'être aussi lucratives que dans ces temps derniers, où l'on avait vu le taux de l'escompte monter jusqu'à 7 0/0. Si les greenbacks continuent à se maintenir à une valeur aussi rapprochée du numéraire, l'opération constante du change ne sera plus nécessaire et elle se bornera à la conversion des valeurs étrangères en greenbacks ou en monnaie d'or et d'argent des Etats-Unis.

Donc, jusqu'à présent du moins, l'application du nouveau système monétaire inauguré récemment par le Congrès de Washington aura été un véritable bienfait pour la Californie, du même que pour tous les Etats du Pacifique qui sont répétés comme les grands producteurs du précieux metal. Il reste à savoir maintenant si dans l'avenir ce système offrira toujours les mêmes avantages. Avant peu, croyons-nous, chacun sera fixé sur cette importante question.

☞ Les chapeaux les plus élégants et les meilleur marché sont ceux du Robt. E. Lee.

☞ Pour tous genres de souliers, allez au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

☞ Une suggestion au public voyageur.—Les touristes, les émigrants et les marins trouvent que les Hostetter's Stomach Bitters sont une sauvegarde spécifique contre les influences malsaines sur lesquelles ils peuvent implicitement compter, puisque elle neutralise les effets d'une atmosphère viciée d'une diète malsaine d'une mauvaise eau ou autres conditions défavorables à la santé. Dans les longs voyages sous les latitudes voisines de l'équateur, ces bitters sont particulièrement utiles pour prévenir les attaques de fièvre et les désordres de l'estomac, de foie des voyeurs, auxquels sont sujets les malades des zones tempérées qui voyagent ou séjournent dans de telles régions, et ils sont une excellente protection contre l'influence d'un froid accentué de changements soudains de la température et contre les souffrances résultant d'une extrême fatigue ou de l'humidité. Ils préviennent ou soulagent les fièvres intermittentes et rémittentes et autres maux provenant d'un air infect mais ils en guérissent radicalement. Ainsi qu'il a été observé des milliers de fois dans l'Amérique du Nord et du Sud, au Mexique, dans les Antilles et Australie et autres pays.

MÊMES, MÊMES, MÊMES,

Ne manquez pas de vous procurer le drap cambrai de la maison de Mr Wadsworth, Boyd & Co. pour toutes les saisons différentes. Il est d'une fraîcheur exquise, reste parfaitement, et en rendant la main à l'enfant, assure le repos à la mère.

3 avril—

Décédé, samedi, 27 avril 1878, à 9 1/2 heures du soir, à l'habitation Magnolia, paroisse Plaquemines, à l'âge de 78 ans, dans veuve JULES VILLERE.

Le Billet 11,74 a gagné le premier lot, le No 910 le second et le No 4741 le troisième.

Réception du général Johnston.—Hier matin sur les 10 heures moins ou quinze représentants de l'armée du Tennessee, parmi lesquels le col. Jas. Lingan, col. W. T. Vaudry et J. C. Goldthwaite se sont réunis dans le fameux salon F. de l'hôtel St-Charles, où ils ont fait une cordiale réception à leur ancien commandant le gnal. Joseph E. Johnston.

Après une conversation de quelques minutes le col. Lingan, comme vice-président de l'association locale de l'armée du Tennessee s'est levé et dans une allocution de circonstance a offert au général le certificat d'affiliation et la médaille d'or qui lui avait été votée par l'association. Le général Johnston était si touché qu'il a pu à peine prononcer quelques paroles de remerciement. La cérémonie faite, le comité s'en est allé, après avoir offert au général un verre de liqueur.

☞ Pour tous genres de souliers, allez au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

☞ Venez tous au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine; les plus belles chaussures de la ville s'y trouvent.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants, se trouve au magasin du Robt. E. Lee.

☞ Grande réduction de prix.—Chaussures à tous prix au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

☞ Le plus grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants, se trouve au magasin du Robt. E. Lee.

☞ Venez tous au